

Piscines et plan d'eau

Règles et consignes à respecter pour la sécurité de chacun

Suite au drame survenu ce week-end et dans une période de très fortes chaleurs, l'agglomération mulhousienne rappelle l'importance des consignes à respecter pour éviter tout risque de noyade accidentelle.

Se baigner en toute sécurité : des règles à respecter collectivement

Stade nautique à Mulhouse, Centre nautique « Ile Napoléon » à Habsheim-Rixheim, Aquarhin à Ottmarsheim et Plan d'eau de Reiningue, les équipes de l'agglomération présentes sur les 4 sites ouverts cet été demeurent plus que jamais mobilisées et vigilantes. Elles rappellent l'importance de la prévention et du respect des règles de sécurité, notamment durant les épisodes actuels de fortes chaleurs et d'affluence :

- privilégier impérativement les zones de baignade surveillée,
- ne pas se baigner dans les zones interdites à la baignade,
- tenir compte de sa forme physique,
- se mouiller la nuque et le ventre en rentrant progressivement dans l'eau,
- ne pas s'exposer excessivement au soleil avant la baignade,
- ne pas consommer d'alcool avant de se baigner.

Parents, une vigilance de chaque instant

Malgré la présence sécurisante de Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS), parents et adultes accompagnateurs doivent maintenir une surveillance permanente sur leurs enfants. Pour la sécurité de tous, le respect de ces consignes est plus que nécessaire :

- se baigner en même temps que l'enfant et rester toujours avec lui quand il joue près de l'eau,
- désigner responsable de la surveillance un seul adulte sachant nager,
- ne pas faire autre chose lorsque l'enfant se baigne,
- ne pas rester le regard fixé sur un téléphone ou une tablette,
- ne pas s'absenter, même quelques instants.

Des équipes renforcées durant l'été

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) emploie 44 Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS) à l'année ; effectifs renforcés par 30 saisonniers titulaires du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) pour la saison estivale. Ces équipes de professionnels assurent la surveillance des quatre sites ouverts durant la période estivale pour une durée hebdomadaire de surveillance de 242 heures.

« Plus que jamais, en cette période de fortes chaleurs et d'affluence dans les piscines et sur le plan d'eau de Reiningue, la mobilisation des maîtres-nageurs sauveteurs est pleine et entière. Dans le même temps, la vigilance et la responsabilité de chacun sont impératives pour garantir la sécurité de tous. »

Daniel Bux, vice-président de m2A délégué aux sports

Préparer l'avenir, former les sauveteurs de demain

Afin de compléter efficacement ces équipes, pour la 3^e année consécutive, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) prend en charge la formation en vue d'un job d'été en 2021. La formation se déroulera durant les vacances d'automne et d'hiver (14 jours au total). Le PSE1 (premiers secours) est compris dans cette formation. Candidatures à présenter avant le 15 septembre 2020 sur www.mulhouse-alsace.fr/fr/devenir-nageur-sauveteur, accompagné d'un CV et d'une lettre de motivation.

CONTACTS m2A

ELU m2A

Daniel BUX
Vice-président de m2A délégué aux sports
daniel.bux@mulhouse-alsace.fr

PRESSE m2A

Laurence JAEGLÉ
06 14 34 17 43
laurence.jaegle@mulhouse-alsace.fr

EXPERT m2A

Jean-Luc Durringer
Responsable secteur
Equipements nautiques et patinoire
06 74 82 71 21
jean-luc.durringer@mulhouse-alsace.fr

 mulhouse-alsace.fr
 **Mulhouse Alsace Agglomération**
 **Mulhouse Agglo**